
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
G	FR4201799	199512	200401

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR4211799

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Alsace / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:

VOSGES DU NORD

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200302

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 7 20 24

W/E (Greenwich)

LATITUDE

48 48 53

2.2. SUPERFICIE (HA):

4995.51

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

190

MAX

417

MOYENNE

300

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR421

NOM DE LA RÉGION

Bas-Rhin

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
9110	78	A	B	B	B
9130	8	B	C	B	B
6510	2	C	C	C	B
8220	1	C	C	B	A
6430	0	D			
9160	0	D			
3260	0	D			
91E0	0	D			
9180	0	D			

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape			
1361	Lynx lynx	P			C	C	C	C
1308	Barbastella barbastellus		V		D			
1324	Myotis myotis	C			C	B	C	B
1323	Myotis bechsteini	P			C	B	C	C
1321	Myotis emarginatus	P			C	B	C	C

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape			
1163	Cottus gobio	R			C	B	C	B
1096	Lampetra planeri		R		C	B	C	B

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale

		Nidific.	Hivern.	Etape				
1083	Lucanus cervus	P			C	B	C	B

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION	EVALUATION DU SITE			
			Population	Conservation	Isolement	Globale
1421	Trichomanes speciosum	R	B	B	A	B

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE		NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION				
B	M	A	R	F	I	P		
		P	Asplenium obovatum viv. subsp. lanc	R				D
		P	Polystichum setiferum (Forsskäl) Wo	R				D
B			Accipiter gentilis	C			A	
B			Accipiter nisus	C			A	
B			Dendrocopos minor	C			A	
B			Falco subbuteo	R			A	
B			Ficedula hypoleuca	C			A	
B			Loxia curvirostra	P			A	
M			Felis silvestris	C			A	
M			Eptesicus serotinus	P			A	
M			Nyctalus noctula	C			A	
M			Pipistrellus pipistrellus	C			A	
M			Plecotus sp.	P			A	
M			Sciurus vulgaris	P			A	
	R		Podarcis muralis	C			A	
	R		Anguis fragilis	C			A	
	R		Natrix natrix	C			A	
	A		Bufo bufo	C			A	
	A		Salamandra salamandra	P			A	
B			Cinclus cinclus	R			A	
B			Motacilla cinerea	C			A	
B			Phoenicurus phoenicurus	P			A	
	A		Rana ridibunda	P				C
	R		Triturus alpestris	P			A	
	I		Acupalpus maculatus	P				D
	I		Amara concinna	P				D
	I		Aphanisticus elongatus	P				D
	I		Aphodius corvinus	P				D
	I		Aphodius fasciatus	P				D
	I		Aphodius nemoralis	P				D
	I		Asaphidion curtum	P				D
	I		Badister peltatus	P				D
	I		Bembidion elongatum	P				D
	I		Bembidion littorale	P				D
	I		Blastophagus minor	P				D
	I		Calathus micropterus	P				D
	I		Calosoma inquisitor	P				D
	I		Carabus irregularis	P				D
	I		Chalcophora mariana	P				D
	I		Cicindela silvatica	R				D
	I		Cryphalus abietis	P				D
	I		Demetrias imperialis	P				D
	I		Ergates faber	P				D
	I		Ernoporicus fagi	P				D
	I		Ernoporicus tiliae	P				D
	I		Hylastes brunneus	P				D
	I		Hylastes opacus	P				D
	I		Hylates attenuatus	P				D
	I		Hylurgus ligniperda	P				D
	I		Ips acuminatus	P				D
	I		Leistus piceus	R				D
	I		Leistus terminatus	P				D
	I		Leptura scutellata	P				D
	I		Lycaena alciphron	P				D
	I		Lycaena virgaureae	P				D

I	Nothiophylus rufipes	P		D
I	Onthophagus similis	P		D
I	Orthotomicus suturalis	P		D
I	Phaenops cyanae	P		D
I	Phloeophthorus rhododactylus	P		D
I	Pityogenes quadridens	P		D
I	Pityokteines curvidens	P		D
I	Pityokteines vorontzowi	P		D
I	Pityophthorus labratus	P		D
I	Platypus cylindrus	P		D
I	Polygraphus polygraphus	P		D
I	Potosia aeroginosa	P		D
I	Pterostichus angustatus	P		D
I	Rhopalopus spinicornis	P		D
I	Scolytus mali	P		D
I	Scolytus rugulosus	P		D
I	Thamnurgus kaltenbacni	P		D
I	Trypocoris pyrenaeus	P		D
I	Xyleborus dispar	P		D
I	Xyleborus dryographus	P		D
I	Xyleborus peregrinus	P		D
I	Xylechinus pilosus	P		D
P	Osmunda regalis L.	R		D
P	Calla palustris L.	R	A	
P	Drosera rotundifolia L.	R	A	
P	Carex pseudocyperus L.	R		D
P	Dryopteris cristata L.	R		D
P	Thelypteris palustris L.	R		D
P	Diphasiastrum tristachyum	R		D
B	Glaucidium passerinum	R	A	

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3
Forêts caducifoliées	68
Forêts mixtes	16
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Un projet de ligne 400.000 volts doit intervenir à proximité ou dans le site.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Site de très haute importance pour la nidification du Hibou grand Duc, du Faucon pèlerin et de la Chouette chevêchette, contactée nouvellement (source PNR Vosges du Nord 2000). La gestion sylvicole assure aux peuplements forestiers un degré de naturalité suffisant pour maintenir les populations en place.

Le vallon du Stampfthal et les blocs de grès alentours présentent la particularité d'accueillir les prothalles de *Trichomanes speciosum*, fougère atlantique en aire totalement disjointe dans l'Est de la France et inscrite à la directive Habitats.

Quatre habitats forestiers et deux habitats ouverts, tous de la directive parsèment le massif sur de petites surfaces, noyés dans la Hêtraie à Luzule qui prend ici son extension maximale.

4.3. VULNERABILITE

Localement, les enrésinements passés n'assurent pas une naturalité élevée au site. Site très vulnérable quant à la reproduction du Hibou grand Duc et du Faucon pèlerin. La nidification et la reproduction de ces deux espèces ne sont pas systématiquement assurées chaque année du fait d'une trop forte fréquentation de la zone par des touristes (tourisme vert, naturalistes...).

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

La moitié du site est propriété de l'Etat (forêt domaniale) gérée par l'Office National des Forêts. Le reste du site est constitué de propriétés communales (forêts de Dettwiller, Dossenheim, Ernolsheim, gérées également par l'Office National des Forêts) ou privées.

4.6. DOCUMENTATION

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisati

on des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace.

D.D.A.F. Bas-Rhin, (1991). - Intérêt écologique du biotope du Rehbach, et des rochers du Geierstein et du Fallenkopf. - Dossier technique d'arrêté préfectoral de protection de biotope.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1997). - Proposition des sites éligibles au réseau NATURA 2000 de l'O.N.F. Alsace en forêt domaniale : annexe 2.

JEROME C. et RASBACH K. et H., (1994). - Découverte de la Fougère *Trichomanes speciosum* (Hymenophyllaceae) dans le Massif Vosgien.- *La Ronde des Plantes*, n°450, p 25-27.

VANDEL J.M., (199?). - Le Lynx dans le Massif Vosgien, situation en 1996. - Office National de la Chasse.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Natura 2000, consultations mai-juin 1998. Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyse et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Cartographie des habitats Corine biotopes des forêts domaniales de la Petite Pierre et de Bouxwiller.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1992). - Aménagement forestier de la forêt communale de Dossenheim : 1990 - 2013.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1996). - Aménagement forestier de la forêt communale de Dettwiller : 1994 - 2013.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1994). - Aménagement forestier de la forêt communale d'Ernolsheim : 1992 - 2015.

BAILLY G. (1999)._ Carte des habitats forestiers et des milieux ouverts inclus dans l'enveloppe F. Cartes et notice._ Phytolab., ONF, DIREN / Minist. Environnement.

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR24	30
FR23	55
FR08	1
FR15	100
FR17	8
FR05	3

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR15	Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	-	100
FR24	Forêts communales de Dossenheim, Dettwiller, Ernolsheim		30
FR23	FD de la Petite Pierre Sud et Nord et de Bouxwiller		55
FR17	Réserve Nationale de Chasse de la Petite Pierre	+	8
FR05	APB du Rehbach	+	1
FR05	APB des rochers du Geierstein et du Fallenkopf	+	2
FR08	RBF intégrale du vallon de Stampfthal et du Hunebourg		1

désignés au niveau international:

TYPE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
UNESCO Biosphere Reserve	Réserve Mondiale de la Biosphère des Vosges du Nord		100

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
160	A B C	55	+ 0 -
162	A B C	20	+ 0 -
230	A B C	100	+ 0 -
501	A B C	5	+ 0 -
622	A B C	20	+ 0 -
976	A B C	10	+ 0 -
102	A B C	5	+ 0 -
220	A B C	5	+ 0 -
608	A B C	1	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

CODE	INTENSITÉ	INFLUENCE
160	A B C	+ 0 -
162	A B C	+ 0 -
230	A B C	+ 0 -
622	A B C	+ 0 -
220	A B C	+ 0 -

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Office National des Forêts - Direction Régionale - Cité Administrative 14 rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord - Maison du Parc 67290 LA PETITE PIERRE

GESTION DU SITE ET PLANS

Rehbach, Geierstein et Fallenkopf :

- le suivi scientifique et écologique est assuré par des personnes compétentes sous la responsabilité du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- la surveillance et le gardiennage du site sont assurés par les agents de l'O.N.F. et de l'O.N.C. sous la responsabilité du P.N.R. des Vosges du Nord
- des mesures conservatoires et d'information sont également assurées par le P.N.R. des Vosges du Nord

Réserve biologique forestière intégrale du Stampfthal et du Hunebourg (source ONF) :

Une partie de la réserve est classée en réserve intégrale à des fins scientifiques, éducatives, de conservation génétique et de protection du milieu naturel et du paysage.

Une zone tampon est créée autour de la zone intégrale dans le but de conserver les paramètres originels du milieu.

Dans la zone en réserve intégrale, toute intervention humaine est exclue (travaux, coupes, sentiers...). Aucun prélèvement de bois n'est réalisé : les bois morts sur pieds, secs ou chablis sont laissés sur place sans dérangement. Dans la zone tampon, l'état boisé est maintenu avec un peuplement atteignant toujours sa hauteur maximale. Les peuplements sont traités de façon irrégulière avec prélèvements faibles et constants dans le temps. Les essences locales sont préférées aux essences introduites.

Forêts domaniales (Petite Pierre, Bouxwiller) :

Elles sont principalement affectées à la production de bois d'oeuvre feuillu et

résineux. Elles sont traitées en futaie régulière de Pin sylvestre, Chêne et Hêtre ou de Hêtre et de Chêne.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

N° NATIONAL DE LA CARTE	ECHELLE	PROJECTION	DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)
IGN 3715 OT	25 000	Lambert Conformal Nord (FR)	
IGN 31	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN 3714 ET	25 000	Lambert Conformal Nord (FR)	

(*) *Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE